

**LETTRE DE CONSULTATION**

**N° 04/PCH/DM – RCD /DM/2018**

Madame ; Monsieur ;

Dans le cadre de ses approvisionnements, la Pharmacie Centrale des Hôpitaux 'PCH', procède à une consultation pour l'acquisition des produits selon la liste descriptive et quantitative suivante :

Désignation du produit	U/C	Quantité
Préservatif masculin avec réservoir en latex, lubrifié, d'une largeur de 53mm.	B/1	802 368
Préservatif féminin lubrifié, avec gaine en nitrile d'une longueur 175mm et dispositif de rétention interne et externe.	B/1	7000
Kits d'injection: *Deux (02) Seringues à insuline serties graduées à 100 UI. *Deux(02)cupules d'une contenance de 2.5ml avec pour chacune et dans un emballage stérile : -un filtre coton. - un tampon sec post injection dans un emballage unitaire stérile. *Deux(02) ampoules plastiques d'eau pour préparation injectable(PPI) 5ml. *Deux tampons d'alcool à 70°. *Préservatif masculin. *Un mode d'emploi.	1kit/Boite	3000
Dosette de gel lubrifiant à base d'eau 5ml	B/1	810 000

A cet effet, nous vous invitons à nous transmettre une offre complète et détaillée (accompagnée de la documentation), qui devra nous parvenir au plus tard **le 12/02/2018**.

L'ouverture des plis se fera **le 13/02/2018** sans la présence des soumissionnaires

Vous trouverez ci-dessous les éléments nécessaires à l'élaboration de votre offre.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos meilleures salutations

### **1-Modalité de remise des Offres :**

Votre offre devra nous parvenir sous pli fermé, anonyme, avec les mentions suivantes :

- A Ne Pas Ouvrir.
- Direction Des Approvisionnements DM - RCD
- Numéro de la Présente Consultation.
- Date Et Heure Limite De La Consultation

A l'adresse suivante : **PHARMACIE CENTRALE DES HÔPITAUX**  
**11, Route de Wilaya, Oued Smar**  
**B.P. : 354 – Dar El Beida, Alger**

Par tout moyen permettant de déterminer de manière certaine, la date et l'heure de réception des plis, notamment :

- Par lettre recommandée (sans mention de l'identité du soumissionnaire) avec accusé de réception.
- Par porteur contre accusé de réception.

### **2-Langue de Rédaction :**

Les documents qui constituent le dossier de la consultation doivent être rédigés dans l'une des langues suivantes : Arabe, Français ou Anglais.

### **3-Normes De Références :**

- **Pour les produits manufacturés à l'étranger :**

Les dispositifs Médicaux doivent être marqués « CE » et/ou « FDA ».

Le soumissionnaire est tenu de transmettre les documents attestant la conformité de ses produits.

**N.B. : Les produits manufacturés en Algérie sont exempts de cette disposition.**

### **4-Critères D'évaluation (Système De Notation) :**

- Note Technique 70 points
- Note Financière 30 points
- Total 100 points

#### **a- Note Technique**

L'évaluation technique des offres qui ont été reconnues conformes aux dispositions de la présente consultation se fera comme indiquée dans le tableau ci-dessous.

À l'issue de cette évaluation, elle établit un classement des offres et élimine les offres qui n'ont pas atteint le seuil requis.

CRITÈRES D'ÉVALUATION	Nombre de Points
<b>- Statut Du Soumissionnaire</b>	<b>20 points</b>
Fabricant du produit	20
Distributeur du produit	10
<b>- Qualité Du Produit</b>	<b>25 points</b>
<b>• Certification ISO 13485 relatif à l'existence d'un système de management de la qualité auprès du fabricant :</b>	
Oui	10
Non	00
<b>• Homologation du Produit en Algérie</b>	
Présentation de la décision d'homologation	15
Présentation du récépissé de dépôt du dossier d'homologation	05
<b>- Délais de Livraison</b>	<b>15</b>
inférieur à 30 jours	15
De 30 jours à 45 Jours	05
Supérieur à 45 Jours	00
<b>- Modalités de paiement</b>	<b>10</b>
<b>a- Pour les Soumissionnaires Locaux</b>	
Chèque à 120 jours	10
Cheque à 90 jours	07
Autres modalités de paiement	02
<b>b- Pour les Soumissionnaires Étrangers</b>	
Remise libre à 120 jours	10
Remise Documentaire à 120 jours après retrait des documents	06
Remise Documentaire à 90 jours après retrait des documents	03
Autres modalités de paiement	00
<b>Total</b>	<b>70</b>

Les soumissionnaires dont les offres techniques **totalisent 40 points** et plus sont pré qualifiés et verront leur offre financière traitée.

**b-Note Financière :**

L'offre financière la moins disante se verra attribuer la note maximum de 30 points.

a- **Évaluation du montant des offres :** **30 points**

$$N = \frac{MD}{MN} \times 30 \text{ Points}$$

**N** : note à attribuer

**MD** : Montant de l'offre la moins disante

**MN** : Montant de l'offre à noter

- **Le dossier des offres doit être établi en un seul (01) exemplaire et comporter les pièces suivantes :**

- Décision d'homologation en Algérie du produit délivrée par le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière, le cas échéant le récépissé de dépôt.
- Certificat ISO 13485 relatif à l'existence d'un système de management de la qualité auprès du soumissionnaire, délivré par un organisme agréé et indépendant du fabricant le cas échéant.
- le devis estimatif et quantitatif de l'offre avec précision des délais de livraison

**Pour les produits non manufacturés en Algérie :**

- Certificat de marquage « CE » et/ou « FDA », établi par un organisme notifié de notoriété reconnue et assorti du certificat attestant de cette conformité en cours de validité pour les classes IIb et III. Dans le cas où le marquage « CE » et/ou « FDA » est arrivé à expiration, le soumissionnaire est tenu de transmettre un engagement quant à nous fournir le renouvellement de son marquage « CE » et/ou « FDA » dans un délai ne dépassant pas les trois (03) mois à compter de la date de l'ouverture des plis.

Le [marquage CE des Dispositifs Médicaux de classe I](#) se fait en « auto-certification », sans recours à un organisme notifié

**Pour les produits manufacturés en Algérie :**

- Un certificat d'origine algérienne délivrée par la chambre du commerce et d'industrie concernée.

**N.B. : A défaut, de la présentation des pièces, les notes ne peuvent être attribuées.**

**5-Modalités D'attribution Du Poste :**

La commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres retiendra, conformément à la présente consultation, l'offre économiquement la plus avantageuse parmi les offres pré-qualifiées techniquement.

**6-Infructuosité :**

Au sens de la présente consultation, l'infructuosité est déclarée lorsqu'aucune offre n'est réceptionnée ou lorsque, après avoir évalué les offres, aucune offre n'est déclarée conforme à l'objet du marché et au contenu de la consultation, ou lorsque le financement des besoins ne peut être assuré.

**7-Caution de bonne exécution :**

La PCH exige du fournisseur attributaire de se faire délivrer par une banque de droit algérien, une caution bancaire de bonne exécution en sa faveur, représentant 10% (dix pour cent) du montant contractuel du marché.

Cette caution doit être remise à la PCH, au plus tard quinze (15) jours après l'entrée en vigueur du marché et avant le commencement de l'exécution des livraisons,

La main levée de la caution de bonne exécution devra intervenir dans un délai d'un mois à la réception définitive de la dernière livraison.

La PCH se réserve le droit de procéder à la mise en jeu de la caution de bonne exécution, si le fournisseur ne remplit pas dûment ses obligations contractuelles.

### **8- Délai De Validité Des Offres :**

Du seul fait de la présentation de leurs offres, les soumissionnaires se trouveront liés par ces mêmes offres pour une période de soixante (60) jours, à partir de la date limite de la remise des plis. Ils demeurent engagés vis à vis de la PCH.

### **9.Conformité technique des produits :**

Les produits doivent être conformes aux exigences ci-dessous citées, le soumissionnaire est dans l'obligation de fournir les fiches techniques et tout autre documents assurant la parfaite conformité de son produit aux dites exigences.

#### **A/Les préservatif masculin et féminin :**

\*Les préservatifs doivent être lubrifiés.

\*Le préservatif masculin doit comporter un réservoir

\*Le préservatif féminin doit être composé :

-Une gaine en nitrile.

-Un dispositif de rétention externe.

-Un dispositif de rétention interne.

\*Le conditionnement primaire doit être individuel ou en blister prédécoupé.

\* Le conditionnement primaire doit être composé d'un stratifié, avec une feuille d'aluminium souple et des couche de matériaux plastique.

\*Le conditionnement primaire doit comporter une encoche d'ouverture.

\*Les conditionnements primaire et secondaire doivent porter les informations suivantes (langue française et/ou arabe) :

-Désignation du produit.

-Le nom commercial du produit.

-Les dimensions en millimètre : la largeur pour le préservatif féminin /la longueur pour le préservatif féminin.

-Numéro d'identification du lot.

-Mois et année de fabrication (accompagnés des termes : *dates de fabrication, mois, année*).

-Mois et année de péremption (accompagnés des termes : *dates de fabrication, mois, année*).

-Nom et adresse du fabricant.

-Nombre de préservatifs contenu dans la boite.

\*Les préservatifs doivent être lubrifiés.

\*Le conditionnement secondaire proposé doit être :

-Préservatif masculin : Boite de 144.

-Préservatif féminin : Boite de 03.

### B/Kit d'injection :

\*Le Mode d'emploi doit être en langue arabe et/ou française et schématisé.

\*Le conditionnement primaire proposé doit être : 1 kit /boite.

\*La seringue à insuline doit être sertie.

\* Le conditionnement primaire doit porter (langue française et/ou arabe) :

-Désignation du produit.

-Le nom commercial du produit.

-Numéro d'identification du lot.

-Mois et année de fabrication (accompagnés des termes : *dates de fabrication, mois, année*).

-Mois et année de péremption (accompagnés des termes : *dates de fabrication, mois, année*).

-Nom et adresse du fabricant.

-Enumération de tous les constituants.

\*les deux(02)cupules d'une contenance de 2.5ml avec pour chacune et dans un emballage stérile :

- un filtre coton.

- un tampon sec post injection dans un emballage unitaire stérile.

\*Le conditionnement primaire doit être en coffret carton, avec pastille d'inviolabilité pour fermeture.

### C/Lubrifiant :

\*Le conditionnement primaire doit être individuel ou en blister prédécoupé.

\*Le conditionnement secondaire proposé doit être : 1000 dosettes/boite.

\*Le lubrifiant doit être en gel à base d'eau 5ml.

\*Les conditionnements primaire et secondaire doivent porter les informations suivantes (langue française et/ou arabe) :

-Désignation du produit.

-Le nom commercial du produit.

-Numéro d'identification du lot.

-Mois et année de fabrication (accompagnés des termes : *dates de fabrication, mois, année*).

-Mois et année de péremption (accompagnés des termes : *dates de fabrication, mois, année*).

-Nom et adresse du fabricant.

-Nombre de dosette contenu dans la boite.

-Consignes de stockage.